La conduite des cultures d'été

Alors que le printemps 2021 s'annonce des plus capricieux avec 7 jours de gel en avril et seulement 20 mm de pluie, après les semis des cultures de printemps réalisés depuis fin février, l'époque des semis des cultures d'été arrive !

Large panoplie d'espèces en agriculture biologique

Le marché des grandes cultures bio, apparait particulièrement dynamique, l'offre agricole française ne pouvant satisfaire la demande française des transformateurs, notamment en alimentation humaine.

En système sec, pluvial, non irrigué :

Le tournesol a bien tiré son épingle du jeu en 2020, pour peu qu'il ait été fertilisé.

Le soja reste réservé aux sols plus profonds, et en situation peu séchante versant nord et fond de vallée.

Le sarrasin préfère les sols siliceux, comme la vesce et l'avoine, peu compactés, légers et profonds, l'ouest et le sud du Gers lui conviennent mieux.

Le sorgho peut trouver sa place dans les rotations déjà occupées par les cultures sensibles **au sclérotinia** (colza, soja, tournesol, lentille, pois chiche…) mais son marché est lourd, exclusivement orienté vers l'alimentation animale, et subit le poids des stocks de report des céréales secondaires (maïs, orge, triticale).

En système irrigué :

Pour le maïs,

• le grain se cantonne aux situations à fort potentiel-bassin de l'Adour, et parcelles alluviales en fond de vallée, compte tenu du prix du quintal inférieur à 30 €, et des charges de cultures supérieures à 1 000 € /ha, en dehors des systèmes de polyculture élevage.

• Le maïs doux se produit aussi dans l'ouest à proximité des usines de transformation

• Le popcorn par contre occupe au contraire les sols plus chauds des coteaux et du haut armagnac, voire de la tenarèze.

• Le maïs semences se développe et les contrats intègrent en général, le fort coût de la main d'œuvre liée au contrôle du salissement.

Pour le soja, première culture gersoise en surface bio en 2020, avec 17 000 ha, et surface supérieure au soja conventionnel, les portes de la commercialisation s'ouvrent en grand en 2021.

Ainsi, par effet domino, l'arrêt de l'incorporation de protéines conventionnelles (5 %) dans les aliments pour monogastriques, à partir du 1er janvier 2022, induit une augmentation des besoins en soja.

Par voie de conséquence se produira une diminution du taux d'incorporation des protéagineux, moins riche que le soja en acides aminés soufrés (cystéine - méthionine) indispensables, pour équilibrer les rations des poules et poulets notamment.

La demande 2021 s'est déjà manifestée, et des contrats d'acheteurs sont déjà signés, à des prix significativement supérieurs à ceux de 2020, autant pour le soja bio que le soja C2 à destination de l'alimentation animale.

Le tournesol reste une option en argilo calcaire, le sarrasin en boulbènes, lorsque les réserves disponibles en eau d'irrigation ne permettent pas de satisfaire les besoins des maïs et soja (6 à 8 tours nécessaires en 2020).

La mise en place est déterminante pour réussir ces cultures d'été

Les pluies significatives se sont arrêtées fin février pour reprendre fin avril, amputant fortement les potentiels des parcelles de cultures d'hiver, situées dans tous les sols superficiels du département.

Les périodes de beau temps printanier associées ont été favorables, à la reprise et à la préparation des sols sur 60 jours ; ainsi les sols travaillés avec des dents équipées de socs pattes d'oies (vibro, cultivateurs ou à ailettes (déchaumeurs), sont parfaitement propres.

Le choix de la date de semis, en agriculture biologique, se fait avec les prévisions météorologiques et le calendrier lunaire.

En effet, par rapport au conventionnel, en bio seules les conditions naturelles sont à prendre en compte, dans la mesure ou très peu de solutions artificielles sont autorisées (répulsif naturel contre corbeau ou taupin sur semences ?), bien sur aucun désherbant de synthèse n'est autorisé.

Dès lors afin de pouvoir passer dans les parcelles **pour désherber mécaniquement,** les hauteurs de pluies prévues à 14 jours détermineront les dates de mise en terre des graines :

- sachant que la levée des adventices se réalise sous 6 à 7 jours, il ne faudra pas de longues périodes de pluies entre deux passages d'outils (avant semis et avant levée) pour maitriser avec les dents (**herse étrille à l'aveugle**) les vagues de levées d'adventices.

- bien sur la température du sol devra dépasser 10 degrés Celsius ; attention en sol battant et froid de type boulbène de l'astarac, il faut en général attendre le 20 mai pour rencontrer ces conditions.

- si la violence des splash d'eau, provoquent la battance sur des sols souvent trop affinés et sans triage des mottes par des dents non animées, la **houe rotative** est l'outil à choisir. Les interventions se déroulent du semis jusqu'au stade 2-3 feuilles des adventices (hormis le jour de l'émergence) en adaptant la vitesse et en gérant l'agressivité.

Pour choisir les densités en mode bio, la règle des trois plus s'applique, rappelons là :

- plus profond si la période est plutôt chaude (+ 1 cm)

- plus dense pour compenser, les pertes liées aux ravageurs (corbeaux, pigeons, palombes, lapins, lièvres, chevreuils, taupins, vers blancs, mouches des semis) et aux désherbages mécaniques (+ 10 à + 15 %).

- plus tard, car la température du sol lors de l'imbibition des graines est déterminante pour la réussite de la levée (*cf essai Terre Inovia*) (+ 10 à + 15 jours).

La réussite de la levée définit au moins 70 % du rendement à venir en culture sèche et 50 % en système irrigué.

Du côté de l'alimentation des jeunes plantes, même les légumineuses ont besoin d'azote minéral, soluble pendant leur premier mois de croissance : c'est pourquoi **la fertilisation localisée**, au semis, reste l'apport le plus efficace, avec des quantités variant de 200 kg à 800 kg pour certains modèles de localisateurs sur semoir et pour les cultures exigeantes.

Divers types d'engrais sont disponibles, généralement pour le semis, les produits contenant de l'acide phosphorique sont retenus : exemple : fientes granulées 4-3-3…

En bref

En mode biologique, réussir la mise en place de cultures d'été bio demande :

- de l'organisation pour les chantiers
- de l'observation sur les sols
- l'utilisation des données météo
- un parfait usage averti des outils classiques de semis, désherbage et fertilisation en grandes cultures.

NOS PROCHAINES JOURNÉES TECHNIQUES CONSACRÉES AUX CULTURES D'ÉTE :

• le 27 mai après-midi, demi-journée, consacrée à l'écimage en grandes cultures
• le 8 juin : gestion du salissement en région Portes de Gascogne
• le 9 juin : gestion du salissement en région Armagnac-Adour
• le 10 juin : gestion du salissement en bio en région Auch-Astarac
• le 15 juin les cultures innovantes en bio : chia - haricots…

Inscriptions obligatoires.

Contact et inscriptions : Chambre d'agriculture du Gers - Pôle Innovation et Systèmes de Production - Tél. 05.62.61.77.54